

**FORMATION CONTINUE****VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE****DIPLOME DÉLIVRÉ**

Diplôme d'Université

L'obtention du DU pourra permettre un accès ultérieur au module complémentaire du Master 2 Droit de la Santé et de la Protection Sociale cycle de formation continue en ligne en vue de son obtention.

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**

Isabelle POIROT-MAZERES, Professeur des universités

**ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

**Enseignants-chercheurs** (liste indicative) :

- Hanan QAZBIR, Emmanuel TERRIER, Sophie THERON, Maîtres de Conférences
- Christophe ALONSO, Docteur en Droit
- Yann FERRARI, Doctorant

**Professionnels** (liste indicative) :

- Serge CAPEL, Avocat
- Philippe JEAN, Directeur d'hôpital honoraire

**CRITÈRES D'ADMISSION**

**Conditions préalables à la candidature**

**Prérequis**

- Master 1 dans le domaine du Droit ou tout autre diplôme jugé équivalent par décision d'une commission de sélection ou au titre de la mobilité internationale
- Diplôme BAC+3 avec expérience jugée suffisante par le jury
- Validation des Acquis Professionnels

**Sélection des candidats**

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Nombre maximal de stagiaires accueillis sur le parcours : 25

**TARIFS**

**Année universitaire 2024/2025** : 5000 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur.

Nota : **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif **ForPro Sup** (année universitaire 2024/2025).

**OBJECTIFS**

Le Diplôme d'Université « **Droit de la santé** » a pour objectif de donner une compétence complémentaire et une expertise juridique spécifique aux professionnels des métiers de la santé publique et privée et du secteur sanitaire et médico-social ainsi qu'aux professionnels du droit désireux de se spécialiser dans le domaine de la santé.

Sont abordées les questions éthiques et juridiques mais aussi administratives et managériales liées aux problèmes actuels de la santé. La formation est à la fois résolument interdisciplinaire et directement en phase avec le terrain (interventions de professionnels et partenariats), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur sanitaire et médico-social - éthique, juridique - mais aussi environnementale, politique et socio-économique.

Il a pour particularité de s'articuler au Master 2 « Droit de la Santé et de la Protection Sociale » délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole. Son obtention permet une réduction de parcours pour les diplômés du DU qui souhaitent aller plus loin dans l'acquisition de nouvelles compétences et obtenir un diplôme de niveau Master 2.

**PUBLIC VISE**

Administrateurs, médecins (hors obligation conventionnelle de formation), cadres de santé, infirmiers et autres professions médicales, paramédicales, sociales ou médico-sociales, de santé publique, juristes, avocats spécialisés. Stagiaire en formation (2<sup>o</sup>année) à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP).

**ORGANISATION**

**Afin de concilier vie professionnelle et formation**, le cycle formation continue se déroule sur **1 an d'octobre N à novembre N+1** et s'articule entre **périodes de formation tutorée en ligne** (230,5 heures) et **regroupements en présentiel** à Toulouse dans les locaux du service FCV2A, 21 allée de Brienne (3 regroupements = 31,5 heures + 1/2 journée pour le grand oral). Volume horaire global : 269,5 heures (examens inclus)

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

# DIPLOME D'UNIVERSITE DROIT DE LA SANTE



## PROGRAMME

Période 1 (UE1) : Enseignements fondamentaux - 99 heures	Période 2 (UE2) : Module d'approfondissement - 78,5 heures	Période 3 (UE2) : Enseignements spécialisés - 84,5 heures
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Introduction au droit public et privé, méthodologie juridique</li><li>▪ Le système de santé français</li><li>▪ Le droit de la relation de soin</li><li>▪ Introduction au droit des établissements de santé</li><li>▪ Introduction au droit des établissements médico-sociaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fonction publique hospitalière</li><li>▪ Droit international et communautaire de la santé</li><li>▪ Droit des contrats médicaux et gestion des établissements de santé privés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Activités biomédicales</li><li>▪ Droit pharmaceutique</li><li>▪ Responsabilité du fait de l'activité médicale</li><li>▪ Responsabilité médicale et système d'indemnisation</li></ul>

Volume horaire global : 262 heures auxquelles s'ajoutent 7,5 heures d'examens

**Contrôle des connaissances** : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

Le contrôle des connaissances s'opère sous différentes formes :

- Des épreuves en présentiel sont organisées en fin de période : examen écrit, grand oral
- Un contrôle continu : réalisation et présentation de dossiers, cas pratiques, participation aux activités à distance...



## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- **Périodes de formation tutorée en ligne** : ressources interactives, exercices d'entraînement, devoirs, forums tutorés, webconférences (classes virtuelles), travaux individuels ou de groupe organisés à partir d'une plate-forme de formation à accès individualisé.
- **Regroupements en présentiel**: prise en main du dispositif, séquences d'introduction au cours, d'application, d'échanges et examens. Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.



## CONTACT

**Dominique Zou** : Bureau MQ 109 (site de la Manufacture des Tabacs) Tél.: 05 67 73 27 69 – dominique.zou@ut-capitole.fr



## RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- à télécharger sur le site du **FCV2A** : [www.ut-capitole.fr/formcont](http://www.ut-capitole.fr/formcont)
- par courriel : [dominique.zou@ut-capitole.fr](mailto:dominique.zou@ut-capitole.fr)
- à retirer auprès du service commun Formation Continue, Validation des Acquis et Apprentissage (FCV2A) de l'Université Toulouse Capitole : Dominique Zou - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1<sup>er</sup> étage - bureau MQ109
- par correspondance : FCV2A - UT Capitole - à l'attention de Dominique Zou - 2, rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse cedex 9 (joindre impérativement à la demande une enveloppe format A4 timbrée au tarif en vigueur pour un envoi de 100g et libellée à vos nom et adresse)